



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

palais de justice

Question écrite n° 16846

Texte de la question

M. Marcel Dehoux attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la cité judiciaire d'Avesnes sur-Helpe. En effet, il lui demande quelles sont les évolutions et les engagements écrits ou financiers du ministère de la justice depuis trente ans sur ce dossier.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que le projet de construction du nouveau palais de justice d'Avesnes-sur-Helpe a connu des difficultés pendant les réflexions menées sur la carte judiciaire, de fin 1998 jusqu'à fin 2000, une relance de cette opération a officiellement été décidée au début de l'année 2001 par le précédent garde des sceaux. Le cabinet de M. le secrétaire d'Etat aux programmes immobiliers de la justice suit cette opération de près. Les études pilotées par l'agence de maîtrise d'ouvrage des travaux du ministère de la justice avancent à un rythme soutenu ; les travaux vont démarrer au printemps de l'année prochaine, comme il l'a lui-même annoncé à la fin du mois de mars dernier aux juridictions avesnoises. Le garde des sceaux tient à affirmer à l'honorable parlementaire son attachement à ce projet qui permettra de résorber rapidement les nombreux problèmes de fonctionnement des juridictions, inhérents à leur éclatement géographique et à l'important déficit de surface.

Données clés

Auteur : [M. Marcel Dehoux](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16846

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 2003, page 3112

Réponse publiée le : 16 juin 2003, page 4837